L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 MARS 1882. 55me Année.

Bufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 7 MARS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Renferme deux feuilletons.

EUROPE.

Il y a quelques mois, à peine, que la presse allemande déclarait la paix assurée pour longtemps — l'alliance des trois empires du nord n'ayant d'autre but que de maintenir la tranquillité générale et d'assurer aux populations des garanties d'ordre indispensables au développement de l'industrie et du bien-être.

Les visites impériales, dont on a fait grand bruit, semblaient confirmer les rapports de la presse de Berlin ; cependant, on avait remarqué qu'entre les cours de Berlin et de St-Pétersbourg, tout s'était borné à un simple échange de politesse. L'entrevue projetée entre les deux souverains avait été empêchée par la crainte d'un nouvel attentat de la part des nihilistes.

Comment cette entente, comment ces protestations d'amitié éternelle, ont-elles fait, tout à coup, place à la situation hostile dont les journaux d'Europe nous font le tableau peu rassurant ? C'est qu'au fond, les rivalités ambitieuses, calmées un instant, à cause de la situation intérieure de chaque Etat, ont subitement, sous l'influence de la parole autorisée du plus illustre général de l'armée russe, surgi, plus vives, plus ardentes que jamais.

On se livre à toutes sortes de commentaires sur le discours du général Skobeleff ; on recueille avec soin l'effet qu'il a produit en Russie ; on s'occupe surtout de la façon dont il a été accueilli par l'empereur Alexandre et son entourage. Que la condition actuelle de la Russie impose à ceux qui dirigent sa politique une modération relative, c'est incontestable ; mais il n'en est pas moins vrai que les paroles du général sont l'expression du sentiment intime, profond de la nation dans laquelle prédomine le panslavisme.

Quoique, obéissant au mot d'ordre que lui a transmis la chancellerie de Berlin, et feignant une sécurité absolue que ne sauraient troubler quelques paroles belliqueuses jetées au vent, la presse allemande surveille avec plus d'attention que jamais les mouvements des troupes russes qui se rapprochent de la frontière allemande.

La presse moscovite y met moins de circonspection ; non seulement elle approuve le discours du général Skobeleff, mais encore elle commente les conséquences de la guerre qu'elle prévoit et qu'elle désire. Un journal de St Pétersbourg fait son plan de campagne, et cherche à prouver qu'il serait facile, dès le début, de désorganiser la mobilisation prussienne.

Du reste, le général Skobeleff n'est pas seul à signaler les dangers que court l'influence russe dans les Balkans par suite de l'invasion de l'armée autrichienne. Le consul-général russe à Sophia, Hongrie, recevant une délégation de bulgares panslavistes, s'est inspiré des paroles du général, en s'écriant que les Slaves doivent se lever contre l'Autriche, qui n'est qu'une puissance sans force et sans vigueur.

Ce discours sera-t-il désapprouvé, et son auteur disgracié ? Une dépêche dit que le général Skobeleff paraît tout étonné de l'émotion produite par son allocution ; il ajoute qu'on se sert, journellement, en Russie, de termes plus violents que ceux que l'officier a employés.

Les choses en sont là. Les efforts de la diplomatie auront-ils pour résultat d'amoindrir les dangers de la situation ? On dit que le général Ignatieff, conseiller de l'empereur Alexandre, est partisan d'actes immédiats, et qu'il dirige, sous main, les fils qui font mouvoir les agents de sa politique. Nous saurons, avant longtemps, comment se sera dénoué ce conflit menaçant pour la paix du monde.

—L'Angleterre est tout entière à l'émotion douloureuse que lui a causée l'attentat dirigé contre la reine Victoria. Un service d'action de grâces a été célébré à la chapelle de Windsor ; tous les membres du cabinet et les hautes personnages de la politique et de l'aristocratie y assistaient.

La lutte engagée entre M. Gladstone, suivi du parti libéral, et la réaction qui s'est produite dans la Chambre des Lords au sujet de la loi d'apaisement des troubles de l'Irlande, présentée par le premier ministre, semble devoir se terminer à l'avantage de ce dernier. Esprit libéral, M. Gladstone a voulu accorder avant tout, à l'Irlande une sorte de gouvernement local, tout en maintenant la suprématie du parlement. Au début de l'insurrection, les avantages offerts par cette loi eussent, peut être, satisfait les chefs irlandais ; aujourd'hui, les progrès de l'idée d'une autonomie absolue seront un obstacle à l'arrangement proposé.

—En France, l'agitation des derniers événements financiers et politiques, se calme peu à peu. Les victimes du désastre monétaire appartiennent généralement aux classes les plus élevées de la société. La perte est moins sensible que si elle s'était répandue dans la classe moyenne, et surtout parmi les travailleurs. Ceux-ci se défient des vaines promesses de notre temps, et déposent leurs épargnes dans les caisses que leur ouvre le gouvernement.

La politique n'offre rien de bien intéressant. Les journaux ont, cependant, recueilli les paroles suivantes adressées par M. Goblet, ministre de l'intérieur, au personnel de son ministère :

"Je considère que, sous le régime républicain, le rôle du gouvernement est de se réduire à la part d'action nécessaire pour sauvegarder, avec l'intérêt de l'Etat, les grands intérêts dont il a charge, et pour le reste, de favoriser autant que possible l'expansion de l'initiative individuelle et de la liberté des citoyens."

Cette déclaration d'un libéralisme remarquable a été suivie du projet de loi sur la nomination des maires par les conseils municipaux et de l'extension des pouvoirs de ces derniers.

Au moment même où la presse se félicitait de la cessation des hostilités dans la régence de Tunis, du rétablissement de l'ordre et de la tranquillité, la nouvelle nous arrive qu'un corps français composé de trois cents hommes a été attaqué par quinze cents Insurgés qui, battus, ont laissé cent des leur sur le champ de bataille. Les français ont perdu deux hommes.

—L'Espagne traverse une crise. La nouvelle taxe votée par les cortès, est très impopulaire, et il se forme une association redoutable contre sa perception. Les syndics des divers métiers font partie de l'association, ce qui lui donne une force de résistance difficile à surmonter. On ne dit pas ce que fera le gouvernement en face de cette opposition presque générale.

—L'Italie est aux fêtes commémoratives des Vêpres Siciliennes. Garibaldi s'est fait transporter à Palerme, pour y assister.

N'était-ce le discontentement qui existe entre les cours du Nord, l'Europe pourrait compter sur une longue paix. Il ne faut pas, néanmoins, désespérer de son maintien. Avec un peu de platras diplomatique, on parviendra peut-être à boucher la brèche qu'y ont fait le discours de Skobeleff et celui du consul de Sophia.

Cour Suprême de l'Etat—Arrêt important—La cour suprême de l'Etat a rendu, hier, un arrêt important, qui a trait à la compagnie de chemin de fer de Carrollton.

La ville maintenait qu'en vertu de la charte primitive accordée le 9 février 1833, et qui déclare que la "durée de la présente charte est limitée à 50 ans", les droits et les franchises de la compagnie expirent en 1883.—La compagnie répondait que son existence de corporation avait été prolongée de 25 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1908, sous l'empire de la 22me section de la loi 1835, laquelle modifie la charte primitive et déclare que "le chemin de fer deviendra propriété de l'Etat à l'expiration des 75 années qui suivront la date de la charte".—L'Etat intervenait dans le procès.—La cour a renversé la décision du tribunal inférieur, écarté l'injonction que la compagnie avait obtenue, et a repoussé l'intervention de l'Etat.

Dans le procès intenté par M. Sam'l R. Stewart au juri de police de la rive gauche de la paroisse Jefferson, la cour suprême a ordonné au juri de prélever immédiatement une taxe de 3 "mills" pour le paiement d'une somme de $1,138 avec intérêt de 5 pour cent à dater du 18 novembre 1876, somme que réclamait M. Stewart. Le juge Poché n'a point partagé l'opinion de ses collègues, et le juge-président n'a point pris part à la décision.

M. Brunnao.—Notre communauté vient de perdre un de ses membres les plus honorables. M. John Brunnao, associé de la maison Fatjo, Marks & Cie, et ensuite de la maison Fatjo, est mort au bitement hier à 8 heures du soir. Rien n'indiquait qu'il fût malade et il causait, une minute auparavant, avec quelques amis qui ne se doutaient pas qu'il dût leur être enlevé d'une manière aussi inattendue. M. Brunnao était né à Gibbratar et résidait depuis 29 ans à la Nlle-Orléans, où il s'était fait apprécier au plus haut degré par des qualités rares de cœur et d'esprit, qualités qui lui avaient valu une position distinguée dans le commerce de cette ville. M. Brunnao n'était âgé que de 47 ans et rien n'annonçait que sa carrière dût se terminer aussi brusquement. Sa mort causera ici de très vifs regrets. On verra plus loin un avis relatif à ses funérailles.

Nous avons reçu, hier, la visite de M. Félix Voorhies, éditeur-propriétaire de l'*Observateur de St Martinville*, un des meilleurs journaux de nos campagnes, un de ceux auxquels nous devons les informations locales et les articles éditoriaux les plus intéressants pour les citoyens de la Louisiane.

M. Voorhies nous apprend que les cannes sont admirables dans la paroisse St Martin, et que celle-ci n'a jamais eu de pareilles souches, mais que, comme beaucoup de parties de l'Etat, elle redoute en ce moment les conséquences de l'inondation.

Nous prions notre confrère d'agréer nos remerciements pour les très bienveillantes lignes qu'il consacre à l'*Abeille* au sujet de la défense de la langue française.

Nous regrettons d'apprendre que les différents comités chargés de l'organisation de la fête destinée à célébrer le 200e anniversaire de la découverte des bouches du Mississippi, n'aura pas l'éclat qu'on voulait tout d'abord lui donner. L'inondation qui désole les Etats riverains du fleuve, est un obstacle au projet primitif. Les comités ont décidé que tout se bornerait à une réunion dans la salle de l'Opéra de la rue Bourbon, où l'on entendrait les orateurs du jour. Ils ont ensuite résolu qu'un appel serait adressé au public afin de réunir des fonds pour couvrir les frais de la fête.

La spéculation excessive—Un journal spécial de New York, "The shipping list", fait les réflexions suivantes sur le danger que fait courir aux affaires commerciales proprement dites la spéculation effrénée basée sur quelques-uns de nos principaux produits, tels que le coton, les grains, etc.

"L'accroissement rapide de la spéculation basé sur quelques unes de nos denrées principales cause de vives alarmes. Les hommes d'affaires prudents et sérieux s'en inquiètent. Cette spéculation a déjà porté un coup fatal à notre commerce étranger, et si on n'y met un terme, elle pourra être fatale à quelque autre de nos industries les plus rémunératrices. Mais les affaires sont maintenant conduites de telle façon qu'il est difficile de trouver un moyen pour conjurer le péril. La spéculation et les affaires légitimes sont si bien entremêlées, que ceux qui les dirigent ont peine à les apprécier, qu'il est souvent très malaisé de décider si une opération appartient au domaine de la spéculation pure ou si elle est basée sur la légoria des affaires courantes et légitimes. Si la ligne de démarcation était plus tranchée, on pourrait arrêter l'essor. Mais on devrait ignorer les causes qui ont depuis quelques temps accumulé dans des directions financières, mais on semble fermer les yeux à dessein. La "Stock Exchange" depuis le système des emplis, est devenu un établissement de jeu. Il a encore plus le caractère que le "Stock Exchange, et des gens qui jouaient à la hausse et à la baisse, à la Bourse, parient maintenant sur les grains et les denrées alimentaires".

Club d'escrime d'Orléans.—Nous apprenons avec plaisir, que, dans une réunion tenue dimanche, 5 mars, le Club d'escrime d'Orléans s'est réorganisé et qu'il a immédiatement obtenu de fructueuses adhésions. Le club, dont le local est au No 147 rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre, est ainsi constitué : Président, James Dupas ; vice-président, Raoul Taquenet ; secrétaire, Richard Mixon ; trésorier Victor Lehmann ; professeur, Gustave Rondère. Il y aura aussi tous les soirs, et les dimanches de midi à trois heures, un prévenue des amateurs qui voudront bien répondre à l'invitation qui leur est faite. Les meilleurs tireurs figureront dans un assaut public qui aura lieu au commencement de mai.

L'escrime est à tous les points de vue un art fort utile, et nous serions heureux de voir notre jeunesse s'y intéresser.

Paul Goipi & Bro.—Une de nos plus grandes et de nos plus importantes maisons de commerce en gros de vins français, cette heure, est celle de Paul Goipi & Bro, 43 Dauphine. Leur crédit en tout temps est fort considérable. Nous croyons devoir devoir signaler l'attention du commerce de détail, tant à la Nouvelle-Orléans que dans les campagnes, sur l'annonce qu'ils publient depuis deux jours dans l'Abeille. Non seulement les marchands, mais les familles et les consommateurs en général, peuvent s'approvisionner chez eux à des prix très modérés.

Une dépêche qu'on trouvera dans une autre partie du journal, annonce que le général Skobeleff est arrivé à St.-Pétersbourg. Une foule considérable l'attendait et elle l'a salué de ses acclamations enthousiastes, à sa descente du convoi. Il rapportera bien l'immense majorité du peuple russe dans ses aspirations de race. Le gouvernement paraît le désavouer, mais le peuple l'approuve et l'abrisonne.

—Le Bitter Malakoff est un tonique souverain

L'Association des Contribuables de la Nlle-Orléans.

Séance importante.

L'Association des Contribuables s'est réunie, hier soir, à sept heures et demie, à la salle du Collège, No 51 de la rue Bienville, sous la présidence de M. H. J. Rivet.

M. Rivet, au nom du comité exécutif, a fait le rapport suivant :

Depuis l'adoption par le Conseil de ville du budget de décembre dernier qui établit une taxe de 31 mills 3/4, votre comité s'est déterminé à contester cette énorme imposition sur les ressources des contribuables. Si aucun parti n'a été pris auparavant, c'est parce qu'il fallait attendre le résultat des tentatives qu'on devait faire à l'Hôtel de ville pour le règlement de la dette et le dégrèvement des contribuables.

Votre comité, étant maintenant convaincu que le plan qui sera adopté ne leur procurera aucun soulagement immédiat, a fait un contrat avec M. B.R. Forman pour contester la dite taxe de 31 mills 3/4. Tant que les moyens légaux ne seront pas épuisés, l'opinion de votre comité est que les contribuables doivent s'abstenir de payer à la ville la taxe de 1882, et si une décision défavorable était rendue avant la réunion de la Législature en mai prochain, ils devront encore attendre que la Législature donne à la ville une charte économique et représentative dans sa forme, avant de payer la taxe.

M. Forman ayant été invité à haranguer la réunion a dit que le sujet qui intéresse les contribuables aurait déjà été depuis longtemps été épuisé s'il n'était pas aussi important. La question de la taxe est une question vitale.

La machine gouvernementale, autorisée par les cours, vous demande quatre ou cinq fois plus qu'il ne faut.

M. Forman a ensuite passé en revue la situation financière de l'Etat du Tennessee ; il a démontré comment un Etat pouvait prospérer quoique ne payant pas des intérêts sur des bons. Il est en faveur d'une taxe de cinq mills pour le paiement de la dette. En parlant de la réunion qui a eu lieu à l'Hôtel de ville, M. Forman dit qu'il n'y a pas eu de résultat autre que celui de dire aux contribuables : "Payez sans faire aucune concession." Pourquoi ? Parce que les créanciers croient avoir la Législature de leur côté.

M. Forman a recommandé aux contribuables d'organiser un comité qui ira à Baton-Rouge en mai, pour soumettre leurs griefs à la Législature, et pour veiller à ce qu'on ne fasse aucun changement à leur bill.

Le Dr C. H Tebault ayant été appelé, a fait allusion à la réunion de l'Hôtel de ville, à laquelle il avait été invité, mais quand il a essayé de présenter son plan, il en a été empêché par le maire, et le seul orateur en faveur des contribuables n'a pas exposer le plan fait en leur faveur.

Le même tribunal qui protège les porteurs de bons, a-t-il ajouté, protège les voleurs de la ville. Tous les bons émis depuis 1852, les bons à prime eux-mêmes, n'ont jamais été soumis aux votants de la ville.

Sous la loi des bons à prime les contribuables ont fidèlement rempli leur part du contrat.

En avril 1880 la Législature a passé une loi relative à la taxe et pour mettre en vigueur l'article 209 de la constitution. Les contribuables ont payé des sommes énormes sous de fausses représentations.

M. Frank D. Chrétien a aussi été invité à haranguer le meeting. Il a dit que comme membre de la Législature, il se proposait de faire tout ce qu'il dépendrait de lui pour venir en aide aux contribuables. Il a approuvé ce que M. Forman a dit, la nomination d'un comité qui fera attention à ce que le bill qui est préparé par l'Association passe à la Législature, car le bill est bon ; M. Chrétien a déclaré qu'il était de la plus haute importance que ce comité fut nommé, car les porteurs de bons seront sur les lieux et tâcheront par tous les moyens d'empêcher que le bill devienne loi.

Sur la motion de M. Mitchell le comité exécutif a été autorisé à nommer le comité, puis l'association s'est ajournée.

L'inondation.

La situation des Etats situés sur le bas Mississipi s'aggrave de jour en jour. On avait espéré que le beau temps amènerait une diminution dans les eaux du fleuve, et c'est le contraire qui arrive. Entre Memphis et les limites sud de l'Arkansas, l'inondation gagne du terrain. Les habitants s'épuisent dans la lutte qu'ils soutiennent contre le cruel de eaux. M. Mangum, commissaire de l'Arkansas, dit que les comtés du Mississippi, Crittenden, Les, Poinsett, Cross, Craighead, St-Francis, Philippe, Desha, Chicot et Monroe, dans l'Arkansas, sont privés de tout. Il a été informé que vingt mille personnes reçoivent des vivres du gouvernement, sans compter les habitants des bords de la Rivière Rouge, qui sont dans la même situation.

Le commissaire de l'Etat du Mississippi annonce que les habitants des comtés de Tunica, Tochoma, De Soto, Quitman, Bolivar, Washington, Issquena, Yasco, Tallahatchie et Sunflower, au nombre de quinze mille, sont dans une situation horrible.

La somme de $100,000 vo ée par le gouvernement sera loin de suffire aux dépenses nécessaires pour mettre cette contrée à l'abri des débordements du grand fleuve.

Voici, d'après les observations faites, l'étendue des crevasses qui se sont produites au-dessous et au-dessus de Memphis : 100, de 25 yards de largeur ; Catfish point, 50 pieds ; 1, de 67 ; à Ragot, 100 yards, à Hughes, 160 yards ; à Miles, deux crevasses, largeur inconnue ; à Riverson, largeur inconnue.

On a reçu, hier, la nouvelle qu'une crevasse s'est produite sur la Bayou Lafourche, près du passage du chemin de fer Morgan. A peine la levée avait-elle été rompue par les eaux, que M. Pandelly, surintendant de la compagnie, dirigeait, vers l'endroit désigné, un train, chargé d'une bande de travailleurs et de matériaux nécessaires. D'après les derniers rapports, il y a deux crevasses, l'une sur l'habitation Gray, l'autre presque en face de l'habitation Tillman.

On dit que les eaux qui s'échappent par ces deux ouvertures ne peuvent engloutir que le chemin de fer situé à deux milles de là. Les habitants du bayou Lafourche surveillaient attentivement la crue des eaux et lui opposaient, partout où il le fallait, des travaux de protection. Ils ont lutté toute la semaine, cependant que leurs efforts avaient éloigné le danger, quand, tout à coup, franchissant la levée, le bayou a rompu les digues qui le retenaient ; et le voilà portant, la ruine et la désolation dans les campagnes.

—Le gouverneur a reçu, à Baton Rouge, siège des autorités de l'Etat, une pétition des habitants de Richland, demandant 2500 rations. Une autre pétition des habitants de la paroisse de Catahoula, demandant 1000 rations par jour, pendant quatre mois ; enfin, une pétition de quelques habitants des paroisses de Black Hawk et de Concordia, demandant des secours immédiats. Les signataires de ces pétitions sont généralement des planteurs à l'aise.

D'un autre côté, des hommes bien connus des autorités écrivent au gouverneur qu'aucun secours n'est nécessaire, et qu'il y a une sorte de complot sdu d'entretenir des relations du gouvernement. Cependant les eaux montent, le danger va grossissant ; le gouverneur veille, et l'on entend bien agir, mais en pleine connaissance de cause.

—Pour le fête, rien n'égale le Bitter Malakoff

—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de la maison P. Verlein qu'ils trouveront à une des pages intérieures du journal. A ceux qui ne connaissent pas cette maison, nous dirons qu'elle s'est acquise une réputation des plus méritées par ses justes principes et par ses relations d'affaire avec le public, les excellents plumes qu'elle vend, et surtout, les prix modérés auxquels elle les vend.

Des nombreux instruments que vend M. Werlein, le piano Chickering est le meilleur. Comme preuve à l'appui, on peut se passer d'éloges. Le piano Matzenbah, un nouveau facile à manier, sans jouit d'une vogue telle qu'il a presque doublé, sous les plumes importés. Il est accordé pour le vendre, le travail le durée et se vend à meilleur marché. M. Werlein vient aussi de publier un nouveau recueil de musique pour chœur, qui voyageant. Les prix de la marchandise y est exposé, et ses conditions si faciles, que personne ne doit se priver du plaisir de posséder un piano

LOUISIANE.

Le Meschacébé (paroisse St-Jean Baptiste), du 4 mars :

St-Jean-Baptiste est exceptionnellement calme. Il ne s'y passe rien qui puisse fournir matière au chroniqueur. On ne voit pas, on ne se bat pas, on ne se querelle plus depuis que le judiciaire a été purgé de son honorabilité la plus marquante. Chacun est à l'œuvre, les champs sont labourés et l'on va commencer les semences. La culture du riz sera très étendue cette année et tout indique que la récolte se fera dans les meilleures conditions et sera abondante. Quant à la canne, tout fait espérer qu'elle donnera les meilleurs résultats. Non seulement elle présente la plus encourageante perspective, mais encore les plantations sont plus vastes cette année que d'ordinaire.

—Un de nos plus estimables concitoyens, M. Théodule Scheruaydre, a été dernièrement victime des fièvre qui infestent la Nlle-Orléans. Au moment où il se trouvait au dépôt de Gentilhomme, prêt à prendre les chars, un paroxysme commençant la somme de 92202 lui a été enlevé de la poche ou il ne s'en est aperçu qu'un moment après. On ne saurait trop se méfier de ces fièvre adroits quand on porte des valeurs.

—Le cour de district s'est ajournée *sine die* lundi dernier, ne pouvant agir dans l'affaire des deux jurés de police, car la cour suprême ne s'est pas encore prononcée sur le writ de prohibition.

L'Etoile d'Ibérie, du 4 mars :

Pluie torrentielle samedi et dimanche, s'arrêtant quelque peu le lundi après-midi, pour recommencer de plus belle jusqu'au mardi matin. Depuis le temps semble s'être mis au beau. Nos planteurs désiraient la pluie, car les labours devenaient excessivement pénibles et la plantation des cannes était à peu près suspendue, toutefois il y a eu excès, bien qu'en somme il n'y ait pas eu de mal, mais une période de beau temps est maintenant à désirer afin de préparer les terres pour recevoir la semence du maïs et du coton. La douceur exceptionnelle de la température justifie, selon nous, les plantations hâtives qui toujours sont les plus avantageuses, en ce qu'elles donnent à l'agriculteur plus de temps et de facilité pour les soigner comme il convient. L'apparence est magnifique, tout germe, tout bourgeonne, et qu'une gelée ou un glace tardive nous soit épargnée, et alors nous aurons notre récompense de nos peines, pourront s'affranchir des fardeaux qui leur ont été imposés par les mauvaises saisons précédentes, et jouir, comme nous, comme tous, verront naître à nos yeux l'aurore du jour qui doit éclairer la prospérité de la Louisiane. Nous apprenons que l'eau monte rapidement au Grand Bois (partie en arrière de la Fausse Pointe) et dans les cyprières bordant les lacs, sur le côté est du bayou du Têche. Jusqu'à présent il n'y a pas eu de mal, mais il est temps que l'eau baisse, sans quoi il y aurait une forte perte dans cette région. Le côté ouest du bayou Têche n'a rien à craindre des plus hautes eaux.

—Dimanche, 26 février, à 3 heures et demie du matin, est décédé, à sa résidence à la Nlle-Ibérie, Georges J. Colgin, à l'âge de 63 ans. Natif de Charles City Courthouse, Virginie, il s'était fixé dans notre ville depuis l'année 1869. Ses funérailles ont eu lieu le jour suivant au cimetière protestant, et une foule immense lui a rendu les derniers devoirs.

Ce qui précède résume les faits, mais qui pourrait dépeindre la tristesse et l'affliction de toute notre population lorsqu'elle a eu que son ami, son protecteur et l'un de ses plus aimés et honorés citoyens de l'adoption a cessé d'exister ? Ses qualités, son caractère, toute sa vie, pleine pure, compatissante, toute charitable en un mot, qui animait la dépouille mortelle de celui qui fut l'ami du pauvre, le conseil et l'exemple des riches, et duquel les malheureux recevaient la plus aide et le plus consolant appui. Sans doute de bien plus grands génies ont paru sur la terre, sans doute ont brillé comme des météores, des hommes pour lesquels se passionnait la multitude ; mais lequel d'entre eux a jamais mérité plus, ou même autant, que lui, l'amour et le respect de ceux avec on sur lesquels il pouvait exercer les dons que l'Créateur ? Aussi, en contemplant un homme dans toute la plénitude du terme, c'est-à-dire dévoué, intègre, charitable, modèle de toutes les vertus privées et publiques. Qui n'a pas envers lui une dette de gratitude ? Qui n'a pas eu à solliciter un bien, une amélioration quelconque ? A la faculté, à l'école, à la loge, dans la cabane comme dans la plus somptueuse résidence ? Quelle famille plus que la sienne, formée à son image, a plus contribué à maintenir et à développer parmi nous les traditions d'honneur et de patriotisme dont ce noble compatriote, l'immortel George Washington, nous a donné l'exemple ? Lequel de notre jeune génération ne lui est ne leur doit pas un tribut de reconnaissance ? bien peu s'il en est, car toujours on l'a vu, ainsi que les membres de sa famille, se dévouer à la tâche qui leur incombait et la remplir avec zèle et désintéressement ? Tant qu'à nous individuellement, et nous valons quelque chose comme éditeur de cette feuille, si nous possédons quelques connaissance, nous nous faisons un devoir de reconnaître hautement que c'est surtout à lui, à eux, que nous en sommes redevables, et en le perdant, le ciel nous a privé d'un ami, d'un guide et d'un protecteur.

Cependant, tout passe en ce monde, et tous, tôt ou tard, nous devrons paraître devant le tribunal de la Suprême Justice ; il nous y a précédé, mais l'Arbitre Eternel, qui lit dans le monde, a dû, dans son équité, donner à cette âme vraiment grande et pure l'une des plus brillantes couronnes qu'il accorde à ses élus. A sa famille que pourrions-nous dire de plus que tout ce que la population exprime, le coup cruel qui la frappe retentit douloureusement dans tous les cœurs, et son deuil est celui de la communauté entière.

"Dieu l'a voulu, que sa volonté soit faite," et que son nom soit béni.

Le Pionnier de l'Assomption, du 3 mars :

Les pluies des deux derniers jours de la semaine dernière ont fait un bien immense aux récoltes. Le temps s'est remis au beau jeudi et c'est un plaisir de voir les progrès rapides de la végétation. La canne, les soudhes aussi bien que le plant, ont une apparence superbe, les jardins sont magnifiques, les vergers promettent une ample moisson de fruits. Tout cela, bien entendu, s'il n'arrive pas d'accident, si quelque froid tardif, ce qui est assez fréquent en Louisiane, ne vient pas tout détruire.

—Le bayou a encore beaucoup monté ces jours derniers et la crue continue. Dans plusieurs endroits, presque partout même, pourrions-nous dire, il va falloir hausser les levées, s'il monte seulement de quelques pouces de plus. Les habitants, faisant bonne garde, ont prévenu tout accident jusqu'en ce moment. Leurs employés sont constamment occupés à fortifier les points faibles des levées et à boucher les trous d'écrevisses et de rats musqués fort nombreux tout le long des rives. Espérons que leurs peines et leurs sacrifices, espérons-le, en moins, ne seront pas faits en pure perte.

—Les pluies de la semaine et les transpirations de l'eau du bayou ont mis les routes dans un état pitoyable ; c'est avec beaucoup de peine que les voitures peuvent voyager et il faut être doué d'une bonne dose de courage pour s'y aventurer sans y être absolument obligé.

—Décédée, à Napoléonville, le 27 février 1882, à l'âge de 79 et demi, Mme Veuve Zéphirin Foise, née Marie Eugénie Hiriel. Le service funèbre a été célébré le 1er courant à l'église St. Napoléon-ville et ses restes ont été déposés dans le tombeau de la famille, au cimetière catholique de Plattenville.

Mme Zéphirin Foise était la mère de notre brave et digne concitoyen M. L. U. Foise, qui, tout le monde connaît et estime dans la paroisse. Nous le prions d'agréer nos sincères compliments de condoléance.

L'Observateur de St. Martinville, du 4 :

Lundi soir, le vent a soufflé avec une violence inouïe, et pendant un instant, nous avons craint un ouragan. Le vent s'est heureusement calmé par degrés et nous en avons été quittes pour une forte pluie. Mardi, vers midi, le ciel est redevenu clair et limpide, sans un seul nuage à l'horizon.

Il était temps, grandement temps. Les hautes eaux menaçant avec une régularité désolante, et les plaies que nous avons vues cette semaine, ont considérablement augmenté leur volume.

Décédé, le 6 mars 1882, à huit heures du soir, JOHN BRUNAUD, âgé de 47 ans et 10 mois, natif de Gibraltar et résidant de la Nouvelle-Orléans depuis 29 ans. Ses amis et connaissances sont priés de venir de M. D. Fatjo sont respectueusement invités à accompagner ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures. Le convoi funèbre partira de la résidence de M. Fatjo, 26 rue de l'Esplanade.

Sociedad Hispano Filipina de Beneficencia.—Sa majesté Alphonse XII ayant daigné accepter le titre de protecteur de cette société, et son excellence le ministre d'Espagne ayant bien voulu se charger de nombrer nouveau officiers pour cette année, la société espagnole a procédé aujourd'hui, dans ses salons, à l'élection des officiers suivants :

R. POLICARPO, Président.
G. GOMEZ, Vice-Président.
J. MOLINA, Secrétaire.
R. SAEZ, Trésorier.
S. ALVAREZ, Gran Maestal.

Par ordre de sa Présidente,
El Secretario, G. L. MOLINA.

7 mars—1f

L'UNION FRANÇAISE.

NOUS soussignés, nommés pour procéder au tirage des obligations de l'Union Française, certifions que les numéros suivants sont sortis

Nos 109	329	142	789	98	55
95	567	585	118	498	976
345	570	263	725	426	853
71	248	264	269	146	564
782	654	673	961	317	227
277	180	158	672	216	613
142	462	694	903	264	844
794	708	631	546	765	184
571	349				

Signé : D. Edmond Soubon, Paul Estèbe, L. Grenet, L. Wiltz.

Les détenteurs des obligations portant les numéros ci-dessus sont priés de se présenter chez le Trésorier A. DOUBAS, 45 rue de Chartres, afin d'encaisser le montant.

Les intérêts cessent de courir à partir de ce jour.

T. TUJAGUE, Président.
H. HILLARD, Secrétaire.

7 mars—3f

Le navire italien LOUISIANA, capitaine Fenoa, venant de Bordeaux, commencera son déchargement JEUDI, le 9 courant, au poteau No 2, Rue District.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur le levée.

RAMETTI & XIQUES,
Nos 67 et 69 rue Decatur.

P. S. Le capitaine et les consignataires du navire français LOUISIANA, venant de Bordeaux, ne seront responsables des colis qui pourraient contenir l'équipage de dit navire.

7 mars—3f. RAMETTI & XIQUES, Nos 67 et 69 rue Decatur.

On demande

UN JARDINIER pour aller de l'autre côté du lac. S'adresser No 17 rue Bourbon.

7 mars

A vendre

UN CAFÉ, situé à l'embouchure Bayou St-Pierre, faisant face au Vieux Marché. S'adresser sur les lieux. 7 mars—10f

Cheval perdu,

Au West End, dans la nuit de samedi, 5 mars 1882, un cheval de Texas, pesant environ 1,000 livres, de 12 environ de 13 mains et gravé la mâchoire d'un crochet sur l'épaule gauche, avec une étoile dans le milieu. Une récompense sera payée à la personne qui le ramènera rue Nos 142 et 144, rue Toulouse, chez le Dr A. BARBIER. 7 mars—3f.

LICENCES.

Les contrevenants de 1882.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
HOTEL DE VILLE, Nlle-Orléans, 6 mars 1882.

NOUS prévenons, pour la renouvellement par voie judiciaire, les Rôles des personnes qui n'ont pas acquitté leurs licences pour 1882. On s'épargnera beaucoup de peine et de dépenses en payant immédiatement.

R. T. WALKER,
Administrateur des Finances.

7 mars—gn 10 mars

Taxes de Ville de 1882.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
HOTEL DE VILLE, Nlle Orléans, 6 mars 1882.

LE 31 de ce mois les frais seront ajoutés aux taxes de 1882 qui ne seront pas payées. En vertu de l'ordonnance No 7614, A. E., des pénalités à valoir peuvent être faites ; les comptes des contribuables en retard crédités et reçu en conséquence.

R. T. WALKER,
Administrateur des Finances.

7 mars au 31

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEANCE EXTRAORDINAIRE.

Vente de privilège de la Buvette et de Blanchissement, tenu que de Westinfève.

MERCREDI prochain, 8 du courant, à 7 heures p. m., il sera vendu, à l'Asile de la Société, le privilège de tenir la BUVETTE, le RESTAURANT et le VESTIAIRE pour le bal qui doit avoir lieu à la Salle des Odd Fellows, le MARDI GRAS, 14 mars prochain.

Quelconque au moment de la vente.

Messieurs les Sociétaires sont priés d'être présents à

Par ordre de la Direction.—

L. SIMON, Secrétaire.

5 mars—3f

AVIS.

Le 21 février, vers 7 heures et demie du soir en sortant de la rue des Ursulines et Rampart, un vieillard cherchant à monter dans un car de la ligne des Ursulines, est tombé sur le pavé et y a été abandonné. Les personnes qui se trouvaient dans le car à ce moment et qui ont vu ce qui s'est passé, rendraient un grand service à la famille du vieillard en se faisant connaître. Envoyer nom et adresse par la poste, Boîte No 694.

5 mars—3f

Bon Marché Exceptionnel
—EN—
GANTS DE PEAU
Légèrement ouverts par l'usage de mesure.
Véritable Chevreau,
Belle qualité, couleurs du printemps, réduits comme suit :
(Pour Dames.)
GANTS 2 BOUTONS, AU LIEU
De $1 00, à 65c.
GANTS 4 BOUTONS, AU LIEU
De $1 15, à 75c.
—CHEZ—
VIPLE & PÉRET,
Importateurs, Nos 10 et 12 rue Bourbon, près Canal.

N.B.—Assortiment complet et frais de Gants en toute genres, toujours en magasin.

5 mars—12f

Avis spécial.—Les planteurs et les expéditeurs de l'intérieur sont avisés que le parfait de 1 liasse pour de mors, les connaissements 615 y mentionné pour le grains de coton en bon état pour être loi.

New Orleans Cotton Seed Association.
HENRY MARX,
Président et Trésorier.

Nlle-Orléans, ce 2 mars 1882.

Les soussignés ont, ce jour, formé une société commerciale d'acheteurs de coton et de vente et marchandises commissionnés, sous la raison sociale de A. A. MOUTON & CO.

A. A. MOUTON,
CHARLES HERNANDEZ.

4 mars—3f

Atelier de maréchal-ferrant.

Mme Vve PARISY a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèle de son mari et le public, qu'elle vient d'ouvrir un atelier pour le ferrage des chevaux dans le vaste local situé au Vieux Bassin, près l'encoignure Toulouse et Bayou St-John. Elle espère, par des soins et une attention toute particulière, ne se fermera pas, tout de la part de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Mme Vve PARISY, propriétaire.
Mme Parisy dirigera le ferrage et sera toujours le travail avec soin et le plus grande exactitude. 5 mars—3f

Perdu

Mercredi, 1er mars, une JUMENT couleur grisâtre, ayant une petite étoile blanche au front et une coupe au cou. Le personne qui l'aurait trouvée recevra une bonne récompense en la reconduisant au magasin de

GUILLAUME ROZ